

Image not found or type unknown



Est-ce un courrier d'huissier ou pas

Par **Mimozza**, le **02/10/2019** à **16:39**

Bonjour,

J'ai reçu ce courrier ([Lien](#)) en envoi simple et je voulais savoir si il s'agit bien d'un courrier d'huissier, s'il a une quelconque valeur, ou est-ce juste un courrier de pression.

Je précise que j'habite en Gironde

Merci de vos avis éclairés.

Benjamin

Par **Mimozza**, le **03/10/2019** à **11:44**

Bonjour,

oui je comprends bien qu'elle n'est pas prescrite. Je voulais simplement savoir quelle était la valeur de ce courrier, car en effet vu le montant s'ils sont dans leur bon droit on va éviter

d'aller en justice.

Merci

Par **Mimozza**, le **07/10/2019 à 15:37**

Bonjour,

n'y a t-il donc personne qui puisse répondre et me renseigner sur la nature et la valeur de ce courrier?

<https://screenshot.net/fr/j2pnlc2>

Par **morobar**, le **07/10/2019 à 15:52**

Bjr,

EN fait personne ne pouvait répondre sans voir le document.

c'est effectivement une lettre d'huissier agissant en mandat de recouvrement.

Mais il n'est pas actuellement sur son territoire de compétence si vous demeurez en Gironde (et à, l'époque de la dette aussi);

Vous pouvez donc attendre l'exploit suivant, à vos risques et périls les frais pouvant s'accumuler.

Par **Mimozza**, le **07/10/2019 à 16:04**

Merci de votre réponse,

On est bien en recouvrement sans réelle valeur juridique.

Le courrier était bien présent dans le premier message sous "(lien)"

[quote]

J'ai reçu ce courrier ([Lien](#)) en envoi simple

[/quote]

Par **morobar**, le **07/10/2019 à 16:27**

Pas de lien dans le premier message.

Du moins ce n'est pas l'usage du site de nommer les liens, par ici on utilise les outils du site pour renvoyer .

Mais j'ai bien noté l'idée.

L'huissier dénommé agit bien en officine de recouvrement.

Mais cela ne veut pas dire qu'un huissier en "postulation" ne va pas débarquer chez vous.